

Comme les cultivateurs des Prairies s'opposent énergiquement à la stabilisation préconisée par le bill C-244, le gouvernement présentera-t-il maintenant un bill distinct à l'égard des paiements transitoires de 100 millions de dollars et qui pourrait être adopté sans débat?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

Une voix: Scindez le bill.

M. Gleave: Le premier ministre demandera-t-il au leader du gouvernement de consulter les autres leaders des partis à la Chambre, avant qu'une décision finale soit prise à ce sujet?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je le ferais si le parti du député savait précisément ce qu'il veut. Si on est contre la stabilisation dont le bill fait état et qu'on veuille le retrait de toute la chose, j'en discuterai avec le leader du gouvernement. Mais, à mon sens, le député ne s'exprime pas clairement.

M. Gleave: Étant donné les déclarations répétées que nous avons faites sur le sujet de ce côté-ci de la Chambre, le gouvernement est-il disposé à faire fi des vœux formels de ceux qui seront touchés par cette mesure législative impopulaire et nuisible?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. En ces termes, la question du député est inacceptable.

[Plus tard]

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme les chiffres du Bureau fédéral de la statistique révèlent ce matin que le revenu net des agriculteurs de la Saskatchewan a baissé de 402.9 millions en 1969 et de 195 millions en 1970, quelle mesure précise le gouvernement se propose-t-il de prendre pour pallier cette crise?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question n'est pas supplémentaire. Le député a droit de la poser, mais pas comme question supplémentaire à la précédente. Je donnerai la parole au député dans un instant.

M. Southam: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'aurais dû dire que ma question se rapportait à une autre qu'avait posée le député de Saskatoon-Biggar.

M. l'Orateur: C'est encore pire. Je céderai la parole au député dans un instant. Si une question supplémentaire est recevable, je donnerai la parole au député de Regina-Est.

M. John Burton (Regina-Est): Puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Comme le revenu net des exploitations agricoles des Prairies a baissé de plus de 300 millions de dollars en 1970, que faut-il encore pour que le gouvernement réagisse de façon plus satisfaisante...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Ce n'est pas une question supplémentaire. C'est une observation, un discours ou l'amorce d'un débat, mais certainement pas une question.

[M. Gleave.]

CHAMBRE DES COMMUNES

LES ÉLECTIONS PARTIELLES DANS LA CIRCONSCRIPTION D'ASSINIBOIA

M. A. C. Cadieu (Meadow-Lake): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement annoncera avant le congé la date des élections partielles dans la circonscription d'Assiniboia?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais y songer, monsieur l'Orateur.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LE RAPPORT CARR—ON DEMANDE SI LE MINISTRE FERA UNE DÉCLARATION

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Le ministre voudrait-il dire s'il a pris connaissance du rapport Carr sur l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et s'il a l'intention de faire une déclaration à ce sujet, avant la fin de la présente partie de la session?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que la question a été posée avant-hier, mais si je me trompe, le ministre pourrait répondre à l'honorable député d'Abitibi.

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est pratiquement la même question qu'on a déjà posée à maintes reprises. Je ne prévois pas qu'il soit possible de faire une déclaration avant le début du congé d'été, la semaine prochaine, essentiellement parce que nous attendons encore l'avis de divers groupes intéressés du pays entier. Je leur ai donné l'assurance qu'ils auraient suffisamment de temps pour s'exprimer avant que je fasse une déclaration sur la politique gouvernementale.

M. l'Orateur: Peut-être serait-il temps de permettre au député de Qu'Appelle-Moose Mountain de poser sa question sur le même sujet.

* * *

LES GRAINS

LA BAISSE DES REVENUS DES AGRICULTEURS DES PRAIRIES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre ou au ministre de l'Agriculture et elle porte sur un point très important. Les données que nous communiquons ce matin le Bureau fédéral de la statistique sur le revenu des agriculteurs des Prairies révèlent que le revenu net des agriculteurs de la Saskatchewan est passé de 402.9 millions de dollars en 1969 à 195 millions en 1970. On voit